Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 16 Doulkaada 1445
24 Mai 2024

N° 60

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1303**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1303**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1307**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Homologation de résolutions **1315**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1315**
Avis aux créanciers **1319**
Convocations
Sociétés anonymes **1321**
Divers
Avis au public **1327**
Rectificatifs **1328**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Un projet de constitution d'une société communautaire locale

En application de la loi incorporant un exemplaire déposé par écrit au tribunal d'instance de Kairouan, le 9/5/2024 décret numéro 15 de 2022.

Le nom de la société : société communautaire locale "Ain chebla" à Kairouan.

Durée : 99 ans,

Avec son siège local : makhsouma délégation de Kairouan sud.

Activités : agricole.

Fondateurs :

Jalel Haddaji,

Sahbi Chebla,

Kaies Otay,

Ridha Haddaji

Nombre d'actions : 120 actions, la valeur de chaque action est 100 dinars, la date du début de souscription est le 5/7/2024, le nom de l'agence bancaire dans la quelle seront déposés les fonds provenant de la souscription; banque nationale agricole BNA, Agence Hajjem - Kairouan.

La date de l'assemblée générale constitutive est le 26/7/2024.

Président du comité fondateur

Jalel Haddaji

93900929

2024S00655SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement des fonctions du président directeur général

Société SMVDA ZITOUNA

Matricule fiscal : 0907130Z/M/000

Siège social : Rue 10624 num 11 Karam Malham Karam Sebik Ibn Sina Iwardia 7

Selon la réunion des membres du conseil d'administration à la date 29/3/2024 et enregistrer à la recette de finances, Rue al-jazzera, en date du 24/4/2024 numéro de quittance 031865 sous le numéro 24201212.

Il a été approuvé le renouvellement des fonctions du président directeur général, monsieur Najid Trabelsi pour une durée de 3 ans renouvelables de 01/4/2024 à 31/3/2027 et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui approuvé les comptes de la société pour l'année 2027.

Une copie de procès-verbal a été déposée auprès du registre national des entreprises de Ben Arous le 26/4/2024 sous le numéro 202455832.

2024T00501SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

Société CLINIQUE AMEN NABEUL S.A

Identifiant Unique : 1236886N

RC : B3141752012

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mars 2024 tel qu'enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 29 mars 2024, sous le n°24701266 quittance n°3250 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises quittance n°AC01432024 en date du 02 avril 2024, il a été décidé ce qui suit :

1. D'augmenter le capital social de six millions huit cent quatorze mille neuf cent vingt dinars (6.814.920Dt) pour le porter de treize millions soixante et un mille et neuf cent trente dinars (13.061.930Dt) à dix-neuf millions huit cent soixante-seize mille huit cent cinquante dinars (19 876 850Dt), et ce, par la création de neuf cent soixante treize mille cinq cent soixante (973 560) actions nouvelles d'un nominal de sept (7) dinars chacune, à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraires à la souscription.

2. Mise à jour de l'article six des statuts de la Société relatif au capital social ;

3. Pouvoirs.

La déclaration de versement et de souscription relative à ladite augmentation de capital a été reçue par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, en date du 21 mai 2024 sous le n°24801862, quittance n°4639.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises, en date du 22 mai 2024 sous le n°202462733, un exemplaire des documents suivants :

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mars 2024 ;

- Liste des souscripteurs et état des versements ;

- Déclaration de souscription et de versement ;

- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mars 2024 ;

- Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital ;

- Déclaration du bénéficiaire effectif.

Le capital est ainsi porté de treize millions soixante et un mille et neuf cent trente dinars (13.061.930Dt) à dix neuf millions huit cent soixante-seize mille huit cent cinquante dinars (19.876.850Dt),

L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2024R01362SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

Société CLINIQUE AMEN BIZERTE S.A

Identifiant Unique : 1282501Q

RC : B0115832013

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mars 2024, tel qu'enregistré à

la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 27 mars 2024, sous le n°24701216, quittance n°3098 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises quittance n°AC01412024 en date du 02 avril 2024, il a été décidé ce qui suit :

1. D'augmenter le capital social de un million quatre vingt huit mille sept cent quatre vingt dinars (1.088.780 Dt) pour le porter de dix neuf millions sept cent quatre vingt seize mille dinars (19.796.000 Dt) à vingt millions huit cent quatre vingt quatre mille sept cent quatre vingt Dinars (20.884.780 Dt), et ce, par la création de deux cent dix sept mille sept cent cinquante six (217 756) actions nouvelles d'un nominal de cinq (05) dinars chacune, à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraires à la souscription.

2. Mise à jour de l'article six des Statuts de la Société relatif au capital social ;

3. Pouvoirs.

La déclaration de versement et de souscription relative à ladite augmentation de capital a été reçue par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, en date 21mai 2024 sous le n°24801867, quittance n°4647.

Il a été déposé au Registre National des Entreprises, en date du 22 mai 2024sous le n°202462740, un exemplaire des documents suivants :

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mars 2024 ;

- Liste des souscripteurs et état des versements ;

- Déclaration de souscription et de versement ;

- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mars 2024 ;

- Rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital ;

- Déclaration du bénéficiaire effectif.

Le capital est ainsi porté de dix neuf millions sept cent quatre vingt seize mille dinars (19.796.000Dt) à vingt millions huit cent quatre vingt quatre mille sept cent quatre vingt dinars (20.884.780 Dt).

L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2024R01363SANB2

Notice Projet d'augmentation de capital 4 000 000 DT

De la société Clinique La Rose

Identifiant Unique : 0856948C

1. Dénomination : Clinique la Rose

2. Forme juridique : Société Anonyme

3. Siège social : 21 Avenue de la bourse les jardins du lac.

4. Capital actuel : 8 080 981 DT

5. Augmentation de capital : L'Assemblée, Générale Extraordinaire réunie en date du 3/5/2024 a décidé l'augmentation de capital en numéraire de 4000 000 dinars et par conversion de créances avec un droit préférentiel de souscription pour le porter de 8 080 981 dinars à 12 080 981 dinars.

6. Dépôt provisoire : le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, du 3/5/2024, a été enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 10/5/2024 sous le n°2037734 quittance n°M004398 et déposé au Registre National des Entreprises en date du 17/05/2024 sous le n°AC01682024.

7. Droit préférentiel : le conseil d'administration propose le maintien de droit préférentiel de souscription

8. Nombre d'actions à émettre le nombre d'actions souscrire en numéraire et par conversion des créances est fixé à 4 000 000 actions nouvelles avec libération de 50% à la souscription.

9. Prix d'émission des actions nouvelles : 1 dinar par action libérées portant jouissance à partir de la date de souscription.

10. Lieux de versement des souscriptions : Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie lac 1

N° : 11901000161008278803

11. Délais de souscription : le délai de souscription proposé est d'un mois à partir de la date de la publication du jort.

2024401263SANB2

Notice d'augmentation du capital BioPack Tunisia

Société anonyme

Au capital de D.20.000.000

Siège social : Immeuble 3S - Rue Abou Hamed El Ghazali 1073 Montplaisir - Tunis

Identifiant Unique : 1575464F

En application des dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire daté du 16/5/2024 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau le 17/5/2024 sous le n°24501828 quittance n°M004587 dont une copie a été déposée au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 17/5/2024 sous le n°AC01692024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a décidé d'augmenter le capital de la société de D.5.000.000 pour le porter à D.25.000.000 et ce suivant les procédures caractéristiques suivantes :

- Objet social : Fabrication d'emballages Biodégradables et composables

- Durée : 99 années.

- Montant de l'augmentation du capital : 5.000.000 d'actions à souscrire en totalité en numéraires et à libérer du quart lors de la souscription.

- Valeur nominale des actions à émettre : 1 dinar chacune.

- Dépôt des fonds : Auprès de la BNA n°03 135 1200321 04659949

- Délai de souscription de 15 jours de la parution au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2024401265SANB2

Nomination d'un Administrateur

COMAR INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 150.000 dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M. FISC. 433809 R-N/M/000

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2024, enregistré à la Recette des finances, Rue Ghandi, Tunis, le 14 mai 2024, sous le n°24802763 quittance n°M044311 dont un exemplaire a été déposé au Greffe du Centre National du Registre des Entreprises, le 15 mai 2024 sous le n°202460619, il appert que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer la société «PGI Holding» en qualité d'Administrateur pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

2024401273SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

L'IDEALE LYCEE SECONDAIRE PRIVE

Société anonyme

Au capital social de 2.900.000 DT

Siège social : Route de Tunis, Avenue Grand Maghreb Arabe, 8000, Nabeul 6 Tunisie

Identifiant unique : 1423920R

Montant de l'augmentation du capital social ; trois millions cinq cent dix-neuf mille six cents quatre vingt sept Dinars Tunisiens cinq cents millimes (3.519.687,500 DT) prime d'émission incluse, et ce par apport en numéraire.

Objet social : L'enseignement : enseignement du deuxième cycle de l'enseignement de base et l'enseignement : cycle secondaire, et toute prestation se rapportant aux besoins et aux activités des élèves.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 avril 2024 a été déposé au Registre National des Entreprises le 20 mai 2024 sous le numéro AC51702024.

Nombre d'actions à souscrire : deux cent dix-huit mille sept cent cinquante (218.750) actions nominatives nouvelles d'une valeur nominale chacune de dix Dinars Tunisiens (10 DT) à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraire dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation, le montant devant être libéré lors de la souscription est trois millions cinq cent dix neuf mille six cents quatre vingt sept Dinars cinq cents millimes Tunisiens (3.519.687,500 DT).

Valeur nominale des actions à émettre : un nominal de dix Dinars Tunisiens (10 DT).

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux Assemblées Générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds : les fonds provenant de la souscription du capital en numéraire doivent être versés auprès de la banque BIAT, Nabeul, sous le numéro 083000000032005823, et ce jusqu'à la réalisation de ladite augmentation.

Délai de souscription : 30 jours à compter de la date de publication de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

Modalités de Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et lieu de réunion;

La convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et s'est tenue au siège social de la société.

2024401276SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société La Générale de transformation de plastiques «SARL»

Capital social : 440.000,000 DT

Siège social : Avenue Kheiredine Bacha, N°04, Route de Téniour Km 6, 3041 Chihia - Sfax

Identifiant Unique : 1466368Z

Suivant assemblée générale extraordinaire tenue le 10 mai 2024, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 20 mai 2024 (enregistrement n°24802785, quittance n°M003079), il a été décidé :

- L'approbation des cessions de parts sociales en faveur des deux nouvelles associées;

- L'acceptation de la démission du gérant Monsieur Chokri WALHA, lui donner quitus et la nomination de Madame Ines WALHA, titulaire de la CIN n°08852105 nouvelle gérante de la société pour une durée indéterminée avec tous les pouvoirs absolus pour la gestion de la société ;

- La mise à jour et la modification conséquente des statuts dans sa nouvelle version du 10 mai 2024 telle que enregistrée à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 20 mai 2024 (enregistrement n°24807989, quittance n°M0003083).

Suivant acte de cessions de parts sociales en date du 10 mai 2024 tel qu'enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 20 mai 2024 (enregistrement N°24102784, quittance n°M003078). Monsieur Chokri WALHA a cédé :

- 4400 parts sociales en faveur de la nouvelle associée Rana WALHA titulaire de la CIN n°11196090 ;

- 4400 parts sociales en faveur de la nouvelle associée Marième WALHA titulaire de la CIN n°11209308.

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire de l'acte de cessions de parts sociales et des statuts mis à jour a été déposée au registre national des entreprises en date du 20 mai 2024 sous le numéro 202461823. La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 20 mai 2024 sous le numéro 96, annonce n°202461823.

2024X00653SRLB2

CAMAY LOU

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 10.000 DT

6, Rue Ibn Hazm - Cité jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

L'identifiant unique : 1643605G

- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 22/4/2024 (enregistré à la Recette des finances, Cité Mahrajene - Tunis le 2/5/2024 sous Qn°M032417 En°24501994).

- Les associés ont décidé de réduire le capital social.

Un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises sous Identifiant Unique n°1643605G le 9/5/2024 sous dossier n°202459070.

2024401249SRLB2

POPPY-PROD

Sarl au capital de 10000 DT

72 Rue Taha Housein Cité Najet Jdaida Mannouba - 2086

Matricule Fiscal : 1599405X/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 février 2024 enregistré le 18 avril 2024 à la recette des finances Jdaida sous le numéro 24700431 Quittance n°M015060, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 30/4/2024 sous le n°202456334. Il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Monsieur Anouar Habbechi gérant de la société pour une période de trois années renouvelable.

- Approbation des résultats et des états financiers exercice 2019 - 2020 et 2021.

2024401251SRLB2

Avis aux créanciers éventuels

IDATA INTERNATIONAL (société en liquidation)

SARL au capital de 20.000 Dinars

Siège social : Centre Millenium, bloc B, 2ème étage, bureau 19, Sidi Daoud 2046, La Marsa Tunis

Identifiant unique : 1805932V

Suivant procès-verbal de l'AGE du 15/02/2024 enregistré à la recette des finances Rue 9 avril La Marsa le 6/3/2024 sous le numéro 24501632 quittance n°M037082, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 22/3/2024 quittance n°202448314, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour de l'assemblée et la nomination de M. Selim KNANI en tant que liquidateur.

Les éventuels créanciers de la société sont invités à inscrire leurs créances appuyées de leurs justificatifs entre les mains du liquidateur M. Selim KNANI à son étude sis au 29 Avenue Alain Savary le Belvédère - 1002 Tunis et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2024401264SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE LOUKIL ET COMPAGNIE S.U.A.R.L.

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Au capital de 1000 000,000 dinars

Identifiant unique : 43571 S

M.F : 43571 SAM.000

Siège social : 17 rue Ghana 3000 Sfax

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 mai 2020, et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 3 juin 2020 enregistré sous le n°20501923, quittance n°M002053 et quittance n°M002055, et déposé au registre National des entreprises le 5 août 2020, récépissé de dépôt n°202060501 il a été décidé ce qui suit :

- L'assemblée générale extraordinaire a décidé l'acceptation de madame Chiraz Ben Salem Ep. Loukil titulaire de la carte d'identité nationale n°05279683 en qualité de nouvelle associée dans la société Loukil ET COMPAGNIE.

- L'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de la société de 10.000,000 dinars en espèce le portant ainsi de 1.000.000,000 D à 1.010.000,000 D

réparti comme suit : Mr Saber Loukil pour 1.000.000,000 D et Mme Chiraz Ben Salem pour 10.000,000 D.

- L'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier la forme de la société unipersonnelle en une société à responsabilité limitée.

- L'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer Mme Chiraz Ben Salem en qualité de deuxième GERANT dans la société LOUKILI ET CIE pour une période illimitée, avec les pouvoirs les plus étendus pour l'approbation des contrats et pour l'obtention des crédits bancaires au nom de la société suivant les statuts amendés de la société, et les pouvoirs les plus étendus dans le cadre de la législation nationale avec une signature séparée.

- L'assemblée générale extraordinaire a décidé l'approbation d'amendement des clauses statutaires avec une mise à jour.

2024X00625SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de cité Ezzouhour, le 02/5/2013, reçu n°M034471, n° d'enregistrement : 24200790, Mr Ali Hbibi Représenté par son mandataire, en vertu d'une procuration a vendu à la société sweet january en la personne de son représentant légal Mr Mohamed Slim Zarrouk tout le fonds de commerce sis au n°139 avenue 4001 cité Ezzouhour Tunis, exploité à l'usage d'un café (catégorie 1).

Les oppositions doivent être déposées chez l'acheteur M Mohamed Slim Zarrouk demeurant au n°139 avenue 4001 cité Ezzouhour Tunis, dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Le Quotidien» le 15/5/2024.

2024T00485FCCC2

Vente des parts indivises d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 25 janvier et 26 février 2018, enregistré à la recette des finances Habib Thameur Tunis le 27/3/2024 (quittance n°M020834 enregistrement n°24200919), Mr Mohamed ben Mohamed ben Mahmoud Chbarly titulaire de la C.I.N n°00028638, demeurant à Bani Aichoun korba Nabeul et Mr Slaheddine ben Mohamed ben Mahmoud Chbarly demeurant à la résidence Tej Lac Tunis; vendent à Mr Taoufik Chbarly toutes les parts indivises (soit 3/6) leurs revenant du fonds de commerce exploité au local sis au n°26- 28, Rue d'Espagne Tunis, destiné à l'exportation, l'importation et à la vente produits alimentaires.

Toutes les oppositions se font entre les mains de l'acheteur ayant son domicile élu au local du fonds de commerce, dans un délai de 20 jours de sa publication dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 9 Mai 2024.

2024T00488FCCC2

Vente des parts indivises d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 28 octobre et 15 décembre 1999, enregistré à la recette des finances 53 bis Rue de la Liberté Tunis le 5/01/2000 (volume 16 case 90), Mr. Youssef ben Mohamed ben Mahmoud Chbarly titulaire de la C.I.N n°01607740, demeurant à Bani Aichoun Korba Nabeul vend aux Messieurs Slaheddine et Taoufik Chbarly toutes les parts indivises (soit 2/6) lui revenant du fonds de commerce exploité au local sis au n°26- 28, Rue d'Espagne Tunis, destiné à l'exportation, l'importation et à la vente produits alimentaires.

Toutes les oppositions se font entre les mains de l'acheteur ayant son domicile élu au local du fonds de commerce, dans un délai de 20 jours de sa publication dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 9 Mai 2024.

2024T00489FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte daté le 8/5/2024 et enregistré à la recette des finances Tunis Habib Thameur en date du 9/5/2024 Reçu n°33188 n° d'enregistrement 24201507. La société «ASK Global Service Capital», sous le nom commercial «Pan Pan» son identification unique n°MA1752968/Q, en la personne de son représentant légal, M. Mohammed Aziz Saqanji, conformément à une procuration daté le 8/4/2024, a vendu à M. Shuaib ben Mohammed Brigui, tous biens commerciaux exploités dans tous types de commerce, avec tous ses éléments matériels et moraux, sis au 4 Avenue d'Alger, rez-de-chaussée, Tunis.

Toutes les oppositions doivent être reçues par l'acheteur, nouveau propriétaire du bien commercial, à son siège social situé au 4 Avenue d'Alger, Rez-de-chaussée Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du JORT.

La vente a été publiée dans les journaux La Presse et Essabeh en date du 22/5/2024.

2024T00498FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 3-5-2024 enregistré à la recette des finances La Goulette le 16/5/2024 numéro de quittance 70424 numéros d'enregistrement 24204174. Monsieur Montasar Ben Abdelwehed Ben Youssef Briki a vendu à Monsieur Kais Ben Taher Maneii le fonds de commerce exploité un café et pâtisserie situé à 17 Rue Al Riadh le Kram ouest.

- Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse de fonds de commerce.

Annonce publiée au journal "Echourouk" du 22 mai 2024.

2024T00499FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances La Marsa le 14/5/2024, n° d'enregistrement 24203130, reçu n°M071793, Mme Nada Manai CIN n°08732776 a cédé à Hela Kraiem CIN 07402222, le fonds de commerce au 47 Rue Taieb Mhiri la Marsa, les oppositions seront déposées chez maître Amine TRIKI au 2 Bis rue Pierre de Coubertin Tunis 1001 dans un délai de 20 jours de la date de publication au JORT. Annonce publiée au journal Echourouk le 23/5/2024.

2024T00500FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 13/4/2024, enregistré le 14/5/2024 à la recette des finances de Morneg, quittance n°M041132 enregistrement n°24201159 Mr Fraj Ben Hmida Ben Ibrahim Mzoughi a vendu à Mr Slah Ben Mohamed Ben Jemaa Ben Toumia la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que vente légumes et fruits sis 28 Marché Municipal Morneg.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du Fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 18/5/2024.

2024R01325FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tebourba en date du 9 mai 2024, N° de quittance M027371 N° d'enregistrement 24200769, la Société EL MAZRAA, Identification Unique 0035723T, Matricule fiscal 35723/T/P/M/000, dont le domicile élu est à la Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous a vendu à Madame Aman Madiouni, CIN n°09511135, demeurant à cité EL Houda, EL Batan, Manouba, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels, destiné vente commerciale, dans le local sis à l'Avenue Farhat Hached, Tebourba.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de la Société EL MAZRAA, représentée aux fins des présentes. Dont le domicile élu est au Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien le 18/5/2024.

2024R01329FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé avec signature légalisée le 24/4/2024 enregistré à la recette des finances de Médenine le 29/4/2024 enregistrement n°242025043 reçu n°M044594, Mr Tahar ben Matallah Latrach CIN n°03421443 a vendu tout le fonds de commerce destiné à la vente des vêtements et activités commerciales n°047 situé au Souk Libye Médenine avec tous ses éléments physiques et moraux à Mr Abdelmajid Ben Tahar Latrach CIN n°05701963.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien le 11 mai 2024.

2024R01331FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Sis à rue Mansour el Houch Médenine

Suivant un acte de vente en date du 7/5/2024 enregistré à la recette des finances Médenine quittance n°M050457 le 14/5/2024 rédigé par maître Zagrouba Mongi avocat à Médenine Mr Adel Kmeli a vendu son fonds de commerce sis à Médenine activité bijouterie à Mr Youssef Baccar. Les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT un extrait de cette vente a été publié au journal Chourouk de 17/5/2024.

2024R01336FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant A.S.S.P enregistré à la recette des finances cité Administrative Zaghouan, le 9/5/2024, sous le n°24201918, Quittance n°M044225, Mme Hayet Ben Ali, C.I.N n°00635599, RNE 0409362Q, a vendu à Mr Noureddine Ben Aziza, C.I.N n°00936640. La totalité du fonds de commerce lui appartenant exploité comme Café 1ère Catégorie avec ses éléments corporels et incorporels situé au 36 Zone Industrielle avenue de la Liberté Zaghouan. Toute opposition doit être déposée chez l'acheteur au siège du Café ci-dessus indiqué, dans les 20 jours à partir de la date de parution de l'avis de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée le 15 mai 2024 aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2024R01340FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 16/05/2024, enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 21/05/2024 sous le n° 24202109, quittance M050620, Madame Aouatef bent Ahmed ben Amor Nasraoui, demeurant à résidence Leyla Nour Jaafar Raoued, inscrit au registre national des entreprises sous le n° A0327332014 matricule fiscal n°1324529 L, CIN n°08309790 a vendu à Mr Aymen Elmegrhi, demeurant à rue Jabran Khalil Jabran cité Mansoura Ariana, CIN n° 08624214, la totalité du fonds de commerce destiné à exercer l'activité de jardin d'enfants sis 12 rue Ayechi ben Mohamed Borj Louzir Ariana.

Les oppositions seront reçues entre les mains de la vendeuse à son domicile élu sis à l'adresse du fonds de commerce et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 23 Mai 2024 aux journaux : La Presse et Essahafa.

2024R01375FCCC2

Contrat compensatoire à titre onéreux

En vertu d'un contrat écrit daté et signé le 22 Février 2024, enregistré à la recette des finances Hay Riadh Sousse le 02 avril 2024 sous le n°24961 et 24958, Quittance n°24200915.

La compensation des fonds de commerce effectuée entre la société CITY WATCH de son agent Sabeur HASAN, titulaire de la carte d'identité nationale n°04772034 délivrée le 7/9/2006, le fonds est sis au centre commercial palmarium - Tunis magasin n°114.

Et la société TIME IS LIFE de son agent Hassen Fki, titulaire de la carte d'identité nationale n° 08309424 délivrée le 18/8/2023, le fonds est sis au centre commercial MALL OF SOUSSE magasin n° b128.

Cette compensation a été publiée dans le journal la Presse le 4/5/2024.

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au journal Officiel de la République Tunisienne auprès de deux sociétés à leurs adresses indiquées ci-dessus et ceci conformément à l'article 191 de codes des sociétés commerciales.

2024S00588FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé du 4 Mai 2024 enregistré à la recette des finances Khawarezmi Kairouan le 6 Mai 2024 sous le reçu n°M055126 n° d'enregistrement 24202468.

Monsieur Bilel ben Aallala Ben Mohamed Jweb CIN n°07665400 qui réside Appartement ST CH S AK DORET LE BARDO KHAZNADAR TUNISIE a vendu à la société SEVEN DAYS PLUS société à responsabilité limitée SARL dont le Matricule Fiscal Numéro 1858727A/A/M/000 et celui de son représentant légal Walid Ben Abdellatif Meherzi CIN n°07571717 demeurant à la rue 14 janvier Menzel Bouzelfa Nabeul tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels représenté par un CAFE 1ère Catégorie et utilisé dans la boutique située à cité Echbilia Kairouan.

Toutes les oppositions auront lieu auprès de l'acheteur Walid Ben Abdellatif Meherzi qui ce soit à son domicile élu au local 14 janvier Menzel Bouzelfa Nabeul dans les 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au "Quotidien" du 9 mai 2024.

2024S00613FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/4/2024, enregistré à la recette des finances de Jammel le 22/4/2024 sous le reçu n°M035635 et n° d'enregistrement 24200860, Mr Souaid Chguima demeurant à rue de 5020 Jemall a vendu à Rihab Layouni demeurant à la route de Jammel Mesjed Issa le fonds de commerce pour la vente de Prêt à porter et parfumerie situé à rue Hsen Elborji Jammel 5020 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions concernant la vente ou le prix doivent parvenir à ..... demeurant à la route de Jammel Mesjed Issa dans un délai de 20 jours à partir de la publication de présent avis au Jort.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 9/5/2024.

2024S00624FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce en date du 4/01/2024, enregistré à la recette des finances de Kalaa Kébira le 10/01/2024 sous n°24200099 quittance n°M003989. Mr Mohamed Hassan Ben Mohamed Sahbi Ben Hassan IBN HADJ MBAREK, titulaire de la CIN n°12906190 pour le compte et à la place de son père Mr Mohamed Sahbi IBN HADJ MBAREK titulaire de la CIN n°05570390 selon procuration signée le 6/7/2023 a vendu et cédé à Mme Najet Ben Arbi Ben Amor JERBI, titulaire de la CIN n°05557108, la totalité du fonds de commerce du local destiné commerce produit alimentaire (Identifiant Unique n°1784891L), avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Rue Baheddine Bouchoucha - Kalaa Kébira - Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet : ce contrat dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 18/5/2024.

2024S00641FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 02/5/2024 enregistré à la recette des finances cité Riad Sousse le 8/5/2024 sous le n°24201249 reçu n°35227 Aymen Ben Sadek (titulaire de la CIN n°05584981) domicilié à rue el Marsa bouhssina Sousse a vendu à Fatma Othmani (titulaire de la CIN n°01846639) domiciliée à Wadi Belkaied Hammamet Nabeul qui accepte d'acheter le fonds de commerce utilisé comme café exploité au local sis à rue Abd Rahman Ebn Abi Baker lotissement EH17 cité Riad Sousse Immatriculé au registre national des entreprises sous le n°1453509A avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées au local de Maître Mohamed Amine Latrach Immeuble Zrouga Trocadéro Sousse et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

Le présent avis a été publié au journal (Echourouk) n°11929 du 15/5/2024.

2024S00644FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de cession rédigé le 01-3-2024 par l'avocat Mouhanned ABROUD sis à l'av. République Monastir et enregistré à la recette des finances Ksar Hellel le 14-5-2024

quittance n°M36520, la Sté «Ben Abdallah Voyages» (MF : 1589793T) cède à la Sté «Tunisie Navette» (MF : 1828426E) la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis à l'Av. Haj Ali Soua Ksar Hellel, exploité dans l'activité commerciale à un prix total de quarante mille dinars :

Toutes les oppositions seront reçues chez l'acheteur au local du fonds de commerce, dans un délai de 20 jours de la date de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Une annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 18-5-2024.

2024S00646FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon l'acte de vente d'un actif commercial rédigé par M. Mohamed Yosri karaa, dont le bureau est situé à Mahdia rue de la Justice, défini par signature le 9/5/2024 et enregistré à la recette des finances de Mahdia sous le numéro de récépissé M039043 le 9/5/2024, M. Lazhar bin Musa bin Muhammad Al-Jabahi, demeurant à Mahdia, a vendu l'ensemble de l'actif commercial avec tous ses éléments matériels et moraux exploités pour la vente de fruits secs situé sur Tunis Zahra Mahdia Street 5199 à M. Abdul Aziz bin Ahmed bin Al-Makki Ben Mansour.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de maître Mohamed Yosri Karaa, l'avocat à l'appel bureau est situé à Mahdia rue de la justice dans un délai maximum de 20 jours de la date de sa parution au jort.

Cette annonce a été annoncée dans le journal Le Quotidien le 11 mai 2024 dans page publicité.

2024S00647FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 22/02/2024 enregistré à la recette des finances de Monastir en date du 27/02/2024 sous le n° de quittance M015432 et le n° d'enregistrement 22204523 Mr ABDAZIZ Ben Med MNARI titulaire de C.I.N n°01897717, a cédé à Mr TAWFIK Ben Med Ben AFIA titulaire de C.I.N 04162456, la totalité du fonds de commerce "Yasmine Shop" exploité dans le local commercial sis à Rue Med SAKKA Cité Echraka n°1 et 1 bis Monastir.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Mer Tawfik Ben Afia résident à rue Abd Slem Trimech Khnis dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Le présent extrait a été publié au quotidien Echourouk en date du 17/5/2024.

2024S00651FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé rédigé par maître Kais Gahaz l'avocat à Mahdia le 26/4/2024 enregistré à la recette des finances à la Chebba le 3/5/2024 Reçu n°25660 enregistrement n°24200681. Monsieur Fethi Ferjeni a vendu à madame Jihen Makhlouf la totalité du fonds de commerce constitué pour la vente des produits alimentaires générale au détail situé à l'Avenue Habib Bourguiba La Chebba 5170 Mahdia à un prix total de quinze mille dinars (d15000.000).

Toutes les oppositions seront déposées entre les mains de l'acheteuse à l'adresse du local du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux "Le Quotidien" et "Echourouk" du 14/5/2024.

2024S00652FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P établi enregistré à la recette des finances de Mahdia le 15/5/2024 quittance n°4404 enregistrement n°24203566, Mr Ridha ben Mohamed Rajeb, titulaire de CIN n°03912261 délivrée le 28/12/2006, domicilié à 189 Avenue Farhat Hached Ksour Essef Mahdia a vendu à Mr Adel ben Mohamed Boubaker, titulaire de la CIN n°03920615 délivrée le 19/9/2019, domicilié à cité Jilani Sfar n°5 Mahdia.

La totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité à la vente de Volaille, sis au Marché Municipal de Mahdia, enregistré au RNE sous le n°0126626 Z.

Les oppositions éventuelles doivent avoir lieu entre les mains de maître Ahmed Mabrouk, Avocat, sise à Immeuble Mahdia Center Mézanine Mahdia, dans un délai de vingt jours à compter de la date de parution du présent avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 18/5/2024.

2024S00654FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp en date du 14 mai 2024 enregistré à la recette des finances rue 3 Septembre 1934 Sousse le 15/5/2024, sous le n°24201188 quittance n°M043569, Mr. Mourad Ben Fraj Ben Ibrahim Elcharfi, titulaire de la CIN n°06832092 délivrée le 26 Avril 2019, demeurant à Cité Zahra Sousse; a cédé à Mme. Maroua Bent Mustapha Ben Mahmoud El Haj Fraj; titulaire de la CIN n°14600406 délivrée le 15 septembre 2018, demeurant à Rue 18 Janvier El Jem Mahdia, le fonds de commerce exploité au commerce des épices et des fruits secs aux détails, avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis et exploité à 101 rue Mahmoud El Hachfi Bouhssina Sousse, les oppositions seront reçues au cabinet du maître Ben Hamida Menyar, Avocate à la cour d'appel à Sousse sis Rue Tahar Sfar-immeuble Baraka Sousse étage 4- B.14, dans les 20 jours de la publication légale au Journal Officiel de la République Tunisienne, cette annonce a été publiée Dimanche le 19 mai 2024 au journal Le Quotidien.

2024S00657FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à Sousse le 7/7/2020 quittance n°M032886 n°20200932; Yamen Nouri, titulaire de la C.I.N 06818811, demeurant Cité 22

Janvier 1952 Ouardanine, a cédé à Abderrazek Ayach, C.I.N 09294189, demeurant 167 Rue Benghazi Riadh Sousse, la totalité du Fonds de commerce sis à l'Avenue Abou Hamed Ghazali Sousse.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T entre les mains de l'acheteur Abderrazek Ayach 167 Rue Benghazi Riadh Sousse.

Cet avis est publié au journal le Quotidien en date du 22/5/2024.

2024S00663FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente en date du 7/5/2024 enregistré le 15/5/2024 à la recette des finances de Msaken sous le n° d'enregistrement 24201948 et le n° de quittance M068180, Mme. Basma Zaghdoudi CIN n°06327578 en son nom et au profit de sa fille mineur Hend Janeb a vendu à Mme. Najwa Janeb CIN n°02967519 la totalité de leur part du fonds de commerce situé prés de l'école primaire Bourgine, Msaken, Sousse, dont l'objet est boulangerie.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acheteur Mme. Najwa Janeb, situé dans le local du fonds de commerce susmentionné, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 22/5/2024.

2024S00669FCCC2

Bureau de Notaire Kaled Ben Hmida

Sakiet Ezzite Sfax

Tél : 74252713 / 98488338

MF : 0638312E/P

Selon l'acte de donation datée le 8/4/2024 par les deux notaires Kaled ben Hmida et Saber Mrabet enregistré à Sakiet Ezzite le 30/4/2024 Quittance n°M037857 madame Nafisa Haj Kacem a donné à son petit - fils Amir Sallemi tout le fonds de commerce destiné pour la vente des produits médicaux et scientifiques située à la route el Ain km 1.5 appartement fardousse Sfax avec tous les éléments matériel et moraux et le nom commercial Bestmed tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès de Amir Sallemi à son fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la date de la présente, toute opposition hors délai sera rejetée.

Cet avis a été publié au journal "Assabah" le 17/5/2024.

2024X00622FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, rédigé par Maître Kchaou Habib Avocat à Sfax, en date du 10/01/2024 enregistré à la recette des finances «Sakiet Ezzit» Sfax le 27/02/2024 sous le n°24200755 et la quittance n°M017714, Mme Imen Chehaidar, tunisienne, CIN 05393002 demeurant au 85 rue «Chérif Idrissi» Sakiet Ezzit Sfax, a vendu à Mr Mohamed Karim Chehaidar, tunisien, CIN 08814913 demeurant au 85 rue «Chérif Idrissi» Sakiet Ezzit Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant en "vente des légumes et des fruits" exploité au local sis à l'avenue Bourguiba Sakiet Ezzit Sfax avec toutes ses composantes corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées conformément à la loi auprès de l'acquéreur Mr Mohamed Karim Chehaidar au local où le fonds de commerce est exploité sis à l'avenue Bourguiba Sakiet Ezzit Sfax, dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Assabah» du 26/4/2024.

2024X00627FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé daté du 3/5/2024 à la municipalité de jebeniana enregistré le 6/5/2024 à la recette des finances sise à Jebeniana numéro de quittance D029913 numéro d'enregistrement 2424922, Monsieur Houssem Saguem a vendu la totalité du fonds de commerce situé à la rue el Mahdia jebeniana gouvernorat de Sfax avec ses éléments incorporels et matériels ayant pour activité un café nommé «PALMARES» à monsieur Samir ben Ahmed Bani.

Toutes les oppositions seront déposées chez l'acheteur au local sis à la rue Omkolthoum jebeniana pendant un délai de vingt jours après sa publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabah du 15/5/2024 page 12.

2024X00632FCCC2

Vente des parts d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3 mai 2024 et enregistré à la recette des finances Abou El Kacem Chebbi de Sfax le 8/5/2024 sous le numéro 24201082; madame Salma Kammoun épouse Haithem ELEUCH a vendu à monsieur Ramzi Abbes toutes ses parts indivises du fonds de commerce soit 50% avec tous les éléments corporels et incorporels destinés à un salon de thé exploité au local sis à l'avenue Habib Bourguiba, n°39, Sfax et inscrit au Registre National des Entreprises sous le numéro 1398916Z.

Les oppositions se feront au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud, Avocat à la Cour de Cassation, sis au 63 Rue Taher Sfar, immeuble Salem Ben Amor, deuxième étage, bureau numéro 06, Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Chourouk du 14/5/2024 sous le numéro IP424/667.

2024X00633FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 7/5/2024 rédigé par maître Mabrouk Kossentini, et enregistré le 13/05/2024 à la recette des finances Skhira Sfax, quittance n°M012038, enregistrement

n°24200421. Mr Hsan Ben Bechir Mguiris, titulaire de la CIN n°5297633, a vendu à Mr Ridha Ben Bechir Mguiris, titulaire de la CIN n°08415431, la totalité du fonds de commerce sis à cité commerciale Skhira Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité à la vente des parfums.

Toutes oppositions seront admises auprès des acheteurs domiciliés au lieu du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Le quotidien» du 16/5/2024 (En langue française) et «Al chourouk» du 16/5/2024 (En langue arabe).

2024X00635FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Monsieur Houssem Ben Makki Garbaa déclare que son père Makki Ben Mohamed Garbaa a donné tout le fonds de commerce exerçant l'activité de commerce d'Alimentation Générale, en détail situé à rue Habib Thameur Mahras 3060 suivant un acte de donation daté le 9 mai 2024 et enregistré le 10 mai 2024 n°M028576 dressé par les notaires Bouaziz Abdel Majid et Wali Mohamed, aucune réclamation ne sera acceptée auprès du notaire Bouaziz Abdlmajid à son bureau situé à la rue des notaires Rahbet Rmed n°12 Sfax après un délai de 30 jours.

Cette annonce est publiée dans le journal quotidien Achourouk le 16 mai 2024 page 25.

MF : 441092Z/A/P/000

2024X00636FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 8/5/2024 enregistré à la recette des finances de Sfax le 9/5/2024 sous le n° 24202038 quittance n°M056446 Naima Jrad a vendu à Abdelkader Alayadi le fonds de commerce sis à la rte saltania km 5 skt eddaier Sfax.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au Jort à Mtre FEKI Med à son siège 73, rue Hédi Chaker Sfax.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» le 15/5/2024.

2024X00640FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 30/04/2024 enregistré le 7/5/2024 à la recette des finances route de Tunis Sfax sous n°242020019 Madame Houda Mhadhbi Titulaire de la CIN n°08825255 matricule fiscal 1589070/N a vendu à monsieur Mohammed Khalil Mefteh Titulaire de la CIN n°11075957 et Mohammed Mhadhbi Titulaire de la CIN n°08864962 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la route de Tunis km 2 (kassas Chaaben) Sfax dont l'activité est le commerce des produits laitiers connu sous le nom «MISTER HACHICHA» avec tous ses éléments matériels et moraux.

Toutes les oppositions seront reçues au local sis à la route de Tunis km 2 (kassas Chaaben) Sfax.

Un extrait de cette annonce est paru aux journaux Elchourouk et Le Quotidien du 17/5/2024.

2024X00645FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 8/02/2024 enregistré le 20/02/2024 à la recette des finances de Kerkena Sfax sous n°24200224 Madame Samira Azouz Titulaire de la CIN n°05249580 matricule fiscal 0634740/E a vendu à madame Imen Ben Aouicha Titulaire de la CIN n°08868368 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à Ramla Kerkena gouvernorat de Sfax dont l'activité est le commerce des produits alimentaires avec tous ses éléments matériels et moraux.

Toutes les oppositions seront reçues au local sis à Ramla Kerkena gouvernorat de Sfax.

Un extrait de cette annonce est paru aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 28/4/2024.

2024X00646FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 19/4/2024 enregistré à la recette des finances Raoued le 8/5/2024 sous le n°24202503, quittance n°M066355 monsieur Khriji Ali - a vendu à monsieur Fdaoui Samir - la totalité du fonds de commerce Avec tous ses éléments matériels et moraux sis à l'avenue de plage prés de l'école Raoued. Cet avis a été déjà publié au journal Chourouk le 15/5/2024.

Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au j.o.r.t entre les mains de l'acheteur Fdaoui Samir sis à l'avenue de plage prés de l'école Raoued.

2024401240FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25/4/2024 enregistré à la recette des finances rue de paradis Ariana le 3/5/2024 sous le n°24204412, quittance n°63614 société Zinia Home - a vendu à société JOVIANA - la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux sis à la résidence Turquie rue de l'environnement Dar Fadal La Soukra. Cet avis a été déjà publié au journal Chourouk le 11/5/2024.

Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au j.o.r.t entre les mains de l'acheteur société JOVIANA sis à la résidence Turquie rue de l'Environnement Dar Fadal La Soukra.

2024401241FCCC2

Avis

En vertu d'un acte sous seing privé du 8/5/2024 enregistré à la recette des Finances de Kasserine le 8/5/2024 quittance n°M047866 et n°

d'inscription 24203868 Abidi Saied a vendu à Raissi Naima.

La totalité du fonds de commerce situé à la cité Ennour Kasserine, les oppositions doivent être faites dans les délais entre les mains Gharsalli Zouhaier Avocat avenue Habib Bourguiba - Kasserine.

Le présent avis a été publié aux journaux (Achourouk et Le Quotidien) le 11/5/2024 N° IP224/5071.

2024401253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 9/5/2024 rédigé par maître Sofien Hatem Fathallah, avocat près la cour d'appel enregistré à la recette des finances la Goulette quittance n°M069068, enregistrement n°24204090 la société speed pneu a cédé à Mme Monjia Arfeoui la totalité du fonds de commerce situé au n°58 cité Taieb Mhiri Laouina Tunis exploité pour la vente et réparation de roues en caoutchouc.

Les oppositions doivent se faire dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication entre les mains de l'acheteur Mme Monjia Arfeaoui à l'adresse du local n°58 cité Taieb Mhiri Laouina Tunis.

Cet avis a été publié aux journaux Essabeh et Le Temps du 18/5/2024.

2024401254FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Sofien Hatem Fathallah, avocat près la cour d'appel enregistré à la recette des finances la Goulette quittance n°M068972, enregistrement n°24204084 la société speed pneu a cédé à Mme Monjia Arfeoui la totalité du fonds de commerce situé au n°60 cité Taieb Mhiri Laouina Tunis exploité pour la vente et réparation de roues en caoutchouc.

Les oppositions doivent se faire dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication entre les mains de l'acheteur Mme Monjia Arfeaoui à l'adresse du local n°60 cité Taieb Mhiri Laouina.

2024401255FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP rédigé par Maître Ahmed Abbes Avocat à la Cassation en date du 02/4/2024, signé le 3/4/2024 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 5/4/2024 quittance n°032393, enregistrement n°24201494 Mme Haifa Jaafoura, titulaire de la CIN n°07160352 demeurant au n°03 rue El Manbej, cité Moncef Bey, Mourouj 3, Ben Arous, a cédé à Monsieur Hassan Chaabane titulaire de la CIN n°00340388 demeurant au n°61 Avenue Taieb Mhiri, Tunis la totalité du fonds de commerce sis au n°14, Rue Ibn Tafarjine; 1002 Tunis.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Mme Haifa Jaafoura à son domicile cité ci-dessus dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au JORT.

Cet avis a été publié le 02/5/2024 au journal Le Quotidien (p.23).

2024401256FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé fait par Maître Melek Ben Soula, Avocat, enregistré à la Recette des finances de Bizerte, le 27 octobre 2023, quittance n°M045246 et enregistré sous le numéro 24203241 Hamdi Tekari titulaire de CIN numéro 05644774 demeurant à la Rue Mohamed V, Le Lac, Bizerte, a vendu à Amel Tekari titulaire de la CIN numéro 05637961 demeurant au 401 Rue Omar Mokhtar, Le Lac, Raouebi, Bizerte, la totalité du fonds de commerce aménagé pour la pratique de diverses activités commerciales, exploité dans le local au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 56 avenue de Tunis, Bizerte.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur Me. Amel Tekari, et ceux dans un délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

La vente a été publiée au journal «Achourouk» à la date du 12 mai 2024.

2024401267FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 7/5/2024 enregistré le 15/5/2024 à la recette des finances la Charguia quittance n°M071841 enregistrement Hédi Defdef titulaire de l'identifiant unique n°0392080 V a vendu à Mohamed Salmi titulaire de CIN 06581923 le fonds de commerce exploité pour le commerce des fruits secs à la Rue La jeunesse n°27 Cité elkhadhra Tunis. Les oppositions devront être faites entre les mains de l'acheteur à la Rue La jeunesse n°27 Cité elkhadhra Tunis ; et ce dans les 20 jours à partir de la date de cette annonce. Cette annonce a été publiée à Echourouk le 22/5/2024.

2024401274FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte du 16/4/2024 enregistré à la recette de la Goulette le 14/5/2024 par quittance n°68790 Enregistrement n°24204068.

M. Mourad Chaker; CIN n°00059020, Mle fiscal : 000CN121887/Y, demeurant à l'Avenue Abdelaziz Thaalbi n°84 La Goulette;

A cédé la totalité de son fonds de commerce de tout commerce, exploité en tant que taxiphone, sis à la Rue Farhat Hached n°16 - La Goulette à Tunis au profit de :

Société «Consortium Immobilier de Développement et de Travaux» - CIDET- S.A.R.L (Mle fiscal : 000MA425987N) ; sise à l'Av. Mohieddine Klibi n°23 Manar II à Tunis; dont le Gérant M. Abdel Raouf Badreddine.

Le domicile élu pour recevoir les oppositions éventuelles a été fixé chez Maître Badi Ben Mabrouk, Avocat, dont l'étude est à L'imm. Misk A-19 Montplaisir à Tunis (Tél : 71 950 428);

Et cela, 20 jours au plus tard à partir de la parution du présent au JORT.

Cet avis n'est publié au journal le Quotidien le 23/5/2024.

2024401275FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte de donation notarié par maître Samia Dalouch et son assesseur, enregistré à la RF Ettadhamen le 8/5/2024, B 20, Enregistrement n°M049226, Mr. Hamza Ben Rhouma (matricule fiscal 1589219R) a donné à Mr. Monji Ben Rhouma la totalité du fonds de commerce (vente de fournitures de téléphonie mobile et de différents matériaux) sis à la Rue 106 Avenue Tayeb Mhiri n°73, Cité 02 Mars, Ettadhamen - Ariana, Les oppositions seront reçues entre les mains de donateur au 07 Rue de Hayder Halli, Cité 18 Janvier, Ettadhamen -Ariana dans un délai de 20 jours à dater de la publication de la présente annonce au JORT, cet avis a été publié dans le journal la Presse en date du 18/5/2024.

2024401277FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé enregistré le 6/5/2024 à la recette des finances El Mourouj 3, sous le n°24302284, quittance n°M043554, Mme. Kawther Ayari ép. Sami Jridi a loué à Mme Sirine Amiria, la totalité du fonds de commerce exploité au n°3 Rez-de-chaussée Avenue Djibouti n°3- Ben Arous 2074, à partir du 01/4/2024 jusqu'au 31/3/2025.

Cette cession a été publiée au journal «Assabah» du 16/5/2024 et en français au journal «le Temps» du 16/5/2024.

2024T00502FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 13 Avril 2024 rédigé par Maître Fathi Latrach en compagnie de Maître Abdelhafidh Madani enregistré à la recette des finances de Médenine, quittance n°M037331, Mr Faouzi Ben Salah Ben Hattab Sellitti Titulaire de CIN n°13523099, a loué à Mr Mosbah Ben Mohemd Ben Mosbah CIN n°13456397 la totalité de fonds de commerce à usage Pâtisserie et pains fins situé à la route de Gabès Klm 4 Médenine, pour 1 an renouvelable à partir du 01/5/2024.

Les oppositions se font entre les mains de locataire au local concerné dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au Jort.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien le 16 mai 2024.

2024R01330FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 26/3/2024 enregistré à la recette des finances Djerba Midoun le 19/4/2024 sous le n°24301729 quittance n°M037123, Mr. Meher Teziryi titulaire de la CIN n°08626589 a loué à Société Sim informatique Djerba Midoun représentée par Mr Riad Done titulaire de la CIN n°05795594 la totalité du fonds de commerce sis à Midoun Djerba au complexe commercial "Midoun center" route de Carthage zone industrielle Midoun et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition est recevable au fonds sis à Midoun Djerba et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Achourouk le 16/5/2024.

2024R01332FCCC3

Location d'un Fonds de Commerce

En vertu de l'acte de location du 31/4/2024 enregistré à la recette des finances de Sahline le 7/5/2024 quittance numéro M020788, enregistrement numéro 24300968, Monsieur Fethi Barkache titulaire de la carte d'identité nationale numéro 04167426 en qualité de gérant de la société «ART ET COMMERCE D'ARTISANAT» matricule fiscal numéro 000/M/P/1214915/F, sise à zone el mandra avenue Farhat Hached Sahline a loué à Monsieur Malek Barkache, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 14011799 le Fonds de Commerce «vente des produits artisanales «exploité au local sis à l'avenue Farhat Hached Sahline matricule fiscal numéro 000/M/P/1214915/F pour une période d'une année renouvelable du 01/5/2024 au 31/4/2025 à six cent dinars par mois.

2024S00659FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/4/2024 enregistré à la recette des finances Route de Tunis Sfax le 02/5/2024 sous le n°24301875 Quittance n°M054230, Mohamed El Amin OTHMANI (CIN n° 05915484; I.U 1759507T) ayant son domicile à Rue Jamel Abdennaceur Elhamma GABES, a loué en gérance libre à Sabeh GAMGUI (CIN n°05272859) ayant son domicile à Ruelle Elayedi n°5 Sekiet Eddaier SFAX, la totalité du fonds de commerce ayant pour objet la buvette Coccinelle sise à Route Sidi Mansour Km 4 Sfax avec ses équipements et ses éléments corporels et incorporels.

2024X00631FCCC3

Location «Gérance libre»

Suivant contrat de location signé le 29/3/2024 enregistré à la recette des finances de la rue Habib Thameur Tunis le 8/4/ 2024 sous le n°24301068 quittance n°M024263, Monsieur Tahar Makni titulaire de la cin n°00240274 a donné en location gérance à Mr Slaheddine Riahi titulaire de la cin n°09475793 la totalité du fonds de commerce dénommé Tahar dont l'activité est LAVERIE ET PRESSING avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 15 Rue d'Allemagne - 1000 Tunis pour une durée d'un an et 10 mois à partir du 1er mars 2024. Cette annonce a été publiée le 01/5/2024 aux journaux «Le Quotidien» et «Achourouk».

2024401239FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé soussigné le 6/5/2024 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 8/5/2024 quittance n°M044714

enregistrement n°24302249 Mme Nahed bent Abderrahman Douib épouse Slim Fakhfakh titulaire de la C.I.N n°4658313 a loué à Mr. Mohamed Taha Fakhfakh titulaire de la C.I.N n°14354052 tout le fonds destiné pour le commerce la vente des téléphones portables et les accessoires et ceux avec ses éléments corporels et incorporels sis au 103 Rue Bab El Khadhra Tunis. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 18 mai 2024.

2024401260FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un contrat en date du 18/6/2018 enregistré à la recette des finances Dawar Hichir le 02/5/2024 quittance n°M034460 enregistrement n°24301019 Mme. Rim bent Belgacem Karim C.I.N n°07336714 a loué à Mr. Alaa Eddine ben Mohamed Ali Bousalmi C.I.N n°09187907 un fonds tout commerce d'un magasin pour la vente des rideaux et des Tapisserie en gros et en détail et tous types de commerce sis à l'avenue des Martyrs Dawar Hichir 2086.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 17 mai 2024.

2024401261FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Par acte sous seing privé en date du 30/4/2024, enregistré à la Recette des Finances de La Marsa le 16/5/2024, Quittance n°073030, Enregistrement n°24303205, Mr Rached Ben Hadj titulaire de la CIN n°00330935, agissant au nom de Mr Ahmed Ben Elhadj, Marwa Ben Elhadj et Mohamed Ben Elhadj, a loué en gérance libre à LA SOCIETE PASTA PARMIGIANO SARL MF 1870634 D, représentée par sa gérante Mme Marwa Ben Elhadj titulaire de la CIN n°13022181, la totalité du fonds de commerce sis à la Rue Naceur Bey La Marsa 2070 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné à la restauration pour une période de cinq années renouvelables commençant le 01/5/2024 et finissant le 30/4/2029. Toute protestation doit se faire entre les mains du locataire dans les 20 jours qui suivent la publication à l'adresse précitée.

2024401270FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Homologation de résolutions

Election d'un nouveau comité du syndic des propriétaires de la résidence «L'Olivier» sise à El Manar1

Compte tenu du procès-verbal de la deuxième assemblée générale édité le 23 février 2024 et enregistré à la recette des finances El Manar le 30 avril 2024 sous le n°24801456, un nouveau comité a été élu pour une durée de 3 ans à partir du 1er mars 2024 composé de :

Mlle Doghri Chadlia Eya : La présidente

Mme Cherif Moalla Emna : La vice-présidente

Mr Mamlouk Mehdi : Le trésorier.

2024T00483APSF2

Syndic des copropriétaires

Résidence ADAM 1

CHAT MERIEM

En vertu de l'A G E tenue le 12/9/2023 enregistrée à Akouda le 8/5/2024 sous le n°24701002.

Il a été décidé la nomination des membres du bureau syndical :

- Hajer Mbarek épouse Zarouk : Présidente du Syndic.

- Haifa Hafsa épouse Changal : Trésorier.

- Naila Chebaane épouse Ben Mansour : Membre.

2024S00656APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira 5ème Etage Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Ramzi Ben Mohamed Jouini, CIN n° 08713096

Demeurant au 59 rue Kaboul en nase 1 Ariana ; en sa qualité de débiteur et hypothécaire.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Jazira Tunis

Les parts indivises saisies et mises en vente : "Ce sont des parts immobilières indivises de 624.452 parts 1624.452m² de la totalité de la superficie de l'ensemble du bien immobilier de 53230 parts 53230m², objet du titre foncier n°138297 nommée habib 56 situé à Sejoumi Tunis en bordure de la route n°32, précisément derrière la bibliothèque publique de Sejoumi.

Il s'agit d'un quartier résidentiel anarchique et non conforme urbanitiquement, la propriété appartient à de nombreux propriétaires en indivision avec des parts dont l'indivision, les parts appartenant à Ramzi Jouini sont des parts indivises de l'ensemble du titre foncier n°138297 Tunis

Mise à prix : La mise à prix est de 280.004.250 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : lundi 24/6/2024 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première Instance Tunis 2 situé à Route Béja Km 4 Cité Boughatfa sidi Hassine Sijoumi Tunis La visite est possible tous les jours.

2024T00492VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira 5ème Etage Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Atef Ben Salem Borni, CIN n°05176407, Demeurant au 7 rue Essawssen Bellevue, et 58 rue Bellevue App n°1 premier étage Ellwardia Tunis 1009 ; en sa qualité de débiteur et hypothécaire

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Jazira Tunis

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit d'une propriété objet de titre foncier n°116490 Tunis nommée «Marguerite 54 située à l'angle du boulevard de Bellevue et de la rue de l'Iscant à Bellevue el Ouardia Tunis. Il s'agit d'un terrain d'une superficie de 673 m² sur lequel est construite une villa résidentielle entourée d'une clôture, avec un jardin à l'avant et sur les côtés ainsi qu'un espace à l'arrière. La villa comprend un rez-de-chaussée, un étage, et un garage à l'arrière avec 4 portes principales, 2 de ces portes donnent sur la rue Bellevue, dont l'une est prévue pour l'entrée des voitures et est munie d'un portail Les 2 autres portes donnent sur l'avenue de Bellevue.

Le rez-de-chaussée est divisé en 2 parties, la partie arrière en construction et de rénovation, ou les cloisons intérieures ont été enlevées laissant un espace ouvert avec une salle de bain non équipée sur une superficie bâtie d'environ 26m².

L'Etage supérieur comporte 4 chambres, un petit coin salon et une salle de bain sur une superficie bâtie d'environ 100 m² la propriété est équipée en eau potable et électricité, bien que ces services soient actuellement coupés.

Mise à prix : La mise à prix est de 736.280.132 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication lundi 24/6/2024 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance Tunis 2 situé à Route Béja Km 4 CIté Boughatfa Sidi Hassine Sijoumi Tunis. La visite est possible tous les jours.

2024T00493VEPA1

Vente aux enchères d'un fonds de commerce

1/ Demandeur caisse nationale de sécurité sociale sis à rue Taeb Mhiri Tunis par intermédiaire de son bureau sis à Houmt souk Djerba immatriculée innorpi sous le n° k 0031134

2/ Débiteur Salah el Kar immatriculé au registre de commerce sous le n° a 1900001997 sis au 6 rue de la Republique Houmt souk Djerba

3/ Titre exécutoire n° 2944/18 du 24/6/2019 rendu par le tribunal de première instance de Médenine consigné par maître ben jemaa fatma le 14/12/2023

4/ Fonds de commerce hôtel dar faiza (restaurant et café et chambres meublées)

5/ Les éléments de fonds de commerce

Eléments moraux clientèle achalandage -nom commercial

Eléments matériaux tous les biens meubles et appareils (100 chaises/25 tables/gaz/four/réfrigérateur/outils de restaurations /télé/outils de préparation de thé et café /outils de préparation du jus / meubles de 04 chambres) voir cahier des charges

6/ Prix d'ouverture 174.875.000 cent soixante quatorze milles huit cents soixante quinze dinars l'adjudicateur doit consigner aux moins 10% du prix d'ouverture avant la date de la vente.

NB : Toutes dépenses sont à la charge de l'acheteur et seront annoncées le jour même de la vente

7/ Date de la vente le 6/6/2024 à 10 h au local du fonds de commerce sise au 6 rue de la République houmt souk Djerba

8/ Le cahier des charges est à la portée de toute personne intéressée au bureau de l'huissier de justice chargé de vente maître Chouikhi Mustapha 01 rue Bechir Sfar houmt souk Djerba tel 75656988 fax 75656977.

9/ Cette annonce sera affichée à la municipalité de Houmt souk Djerba tribunal de 1ère instance de Médenine au local du fonds de commerce au bureau de l'huissier.

2024R01251VEPA1

Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

Après réduction de prix de vente

Cabinet de Maître Abid Ali

Avocat Prés la cour de cassation Immeuble Intileka - Sfax

Maître Ali Abid

Avocat prés la cour de cassation

Imm. Intilaka Escalier A 4 Sfax

Fax : 74.201.323

Partie poursuivante : Habib Makni retraité demeurant au cabinet maître Ali Abid prés la cour de cassation immeuble Intilaka A4 Sfax.

Partie saisie : Imed Khachlouf demeurant à merkez touffeha impasse Bouassida route Mahdia km3 Sfax.

Immeuble destiné à vendre : la totalité d'un quart 1/4 indivis du rez-de-chaussée, composé d'un hall, 3 chambres, une cuisine, une salle de bain, une terrasse menant à un grenier et un garage qui s'ouvre sur l'impasse Bouassida et une porte qui s'ouvre sur le hall.

La propriété est bordée par le sud (Qibla) Ghariani, le nord (Aljaouf) par Al-Fihri, à l'ouest par Jaber, et à l'est par l'impasse Bouassida d'où l'entrée à l'immeuble.

La surface est d'environ 159,52 mètres carrés et est situé sur la route de Mahdia, km 3 merkez Tuffaha impasse Bouassida, Sfax.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu à la salle des criées du tribunal de première instance de Sfax rue Victor Hugo la matinée du lundi 24/6/2024 à partir du 9 heures matin.

Mise à prix : dix neuf mille cinq cent dinars 19.500,000 D après réduction de prix de vente par 40 % en sus des dépenses déterminées le jour de l'audience.

Toute personne intéressée par l'adjudication doit consigner le 1/3 du prix par l'intermédiaire d'un avocat.

La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif plus de renseignements contacter le secrétaire de la cour de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

2024X00626VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Moncef Ben Hamed

Avocat à la cour de cassation Sfax

L'adjudication : Aura lieu le lundi le 24/6/2024 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chabbi Sfax, affaire n°5811.

Partie poursuivante : Mohamed Nejib Ksibi, gérant de société, CIN 01139682, représentée par son avocat Maître Ben Hamed Moncef, avocat à la cour de cassation, domicilié à son cabinet sis à rue Habib Thameur immeuble El Manar escalier A, 4ème étage B. N. 26 Sfax 3000.

L'avocat poursuivant : Maître Ben Hamed Moncef, avocat à la cour de cassation domicilié à son cabinet sis à rue Habib Thameur immeuble El Manar escalier A, 4ème étage B. N. 26 Sfax 3000. TVA 269491T-A-P-000.

Parties saisies :

1/ Fendri Zaineb, au foyer, demeurante à la route Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax.

2/ Les héritiers de Zohra Fendri, de son mari défunt Ammar Sadok ben Haj Mohamed :

- Ammar Feriel, CIN 01105896
- Ammar Yadh, CIN 00555666
- Ammar Rafik, CIN 00263108
- Ammar Nabila, CIN 00021356
- Ammar Sami (alsami), CIN 04133060

Leur profession journalier, demeurant route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax.

3/ Fendri Mohamed ben Mohamed Elhedi, journalier, demeurant à la route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax, ayant pour domicile élu cabinet son avocat Maître Turki Moez sis à rue Habib Thameur immeuble Chakroun 1è B1 Sfax.

4/ Fendri Nabila bent Mohamed Elhedi, au foyer, demeurante route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax, ayant pour domicile élu cabinet son avocat Maître Turki Moez sis à rue Habib Thameur immeuble Chakroun 1è B1 Sfax.

5/ Fendri Dalila bent Mohamed Elhedi, au foyer, demeurante à la route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax.

6/ Fourati Souad bent Taher, au foyer, dameurante à la route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax.

7/ Fendri Rakia bent Abderrahmen, au foyer, demeurante route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax.

8/ Fendri Abessalem, journalier demeurant à la route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax, ayant pour domicile élu cabinet son avocat Maître Turki Moez sis à rue Habib Thameur immeuble Chakroun 1è 81 Sfax.

9/ Kamoun Samira ben Mohamed, au foyer, CIN 01006921, demeurante avant à la route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax, et maintenant à rue Ram Allah par rue 13 Août Chatrana2 Sokra 2036 Ariana comme domicile élu par le procès n°46288 du 28/11/2019 huissier notaire maître Chouayakh Mohamed.

10/ Fendri Mohamed Salah ben Mohamad Ali, journalier, demeurant avant à la route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax, et maintenant à rue Ram Allah par rue 13 Août Chatrana2 Sokra 2036 Ariana comme domicile élu par le procès n°46288 du 28/11/2019 huissier notaire maître Chouayakh Mohamed.

11/ Fendri Yessine ben Mahamad Ali, journalier, demeurant avant à la route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax, et maintenant à rue Ram Allah par rue 13 Août Chatrana2 Sokra 2036 Ariana comme domicile élu par le procès n°46288 du 28/11/2019 huissier notaire maître Chouayakh Mohamed.

12/ Fendri Assmail ben Mohamad Ali, journalier, demeurant avant à route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax, et maintenant à rue Ram Allah par rue 13 Août Chatrana2 Sokra 2036 Ariana comme domicile élu par le procès n°46288 du 28/11/2019 huissier notaire maître Chouayakh Mohamed.

13/ Fendri Tawfik ben Tayib, journalier, demeurant à la route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax ayant pour domicile élu cabinet son avocat Maître Turki Moez sis rue Habib Thameur immeuble Chakroun 1è B1 Sfax.

14/ Fendri Faiza bent Tayib, journalier, demeurante route Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax.

15/ Fendri Mohamed Hassan ben Tayib, journalier demeurant route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax, ayant pour domicile élu cabinet son avocat Maître Turki Moez sis à rue Habib Thameur immeuble Chakroun 1è 81 Sfax.

16/ Fendri Adel ben Ahmed, journalier, demeurant route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax.

17/ Les héritiers de Fendri Fadhila bent Ahmed de son mari défunt Mezghani Hsouna ben Mahmoud :

* Mezghani Ali.

* Mezghani Fatma, CIN 00131450.

* Mezghani Mohamed.

* Mezghani Zaineb.

* Mezghani Mahmoud, CIN 00333696.

Tous journaliers, demeurant route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax.

18/ Les héritiers de Fendri Bahija bent Ahmed de son mari défunt Mezghani Taoufik ben Hamouda :

* Mezghani Rafika,

* Mezghani Mohamed Nejib, CIN 01316193

* Mezghani Ridha, CIN 01141025

* Mezghani Hedia,

* Mezghani Habib,

Tous journaliers, demeurant route de Tunis km 2.5 markaz gadour Sfax.

Il y aura vente aux enchères publiques :

La totalité du bien immobilier enregistré objet du titre foncier n°6486 Sfax nommé - Maaloul et Khalfallah - à vocation d'habitation d'une superficie de 1717 m² sis au banlieue de Sfax au sud de bir Abbes route de Tunis km1 à coté de voie ferrée Sousse Sfax. Totalité de parcelles 1. parcelle N°1

Mise à prix : Neuf cent vingt sept mille cent quatre vingt dinars (927.180. 000d) après déduction 40%.

La visite : Peut avoir lieur tous les jours pendant l'horaire administratif. Pour plus de renseignements à contacter le greffe du Tribunal 1ère instance des Sfax ou est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant sis à l'immeuble Elmanar Escalier A bureau 26 Sfax. Tout participant à l'adjudication doit consigner au moins le tiers de la mise à prix selon la loi, et les étrangers doivent se procurer d'une autorisation d'achat préalable du gouverneur.

2024X00641VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Maître Nesrine Karray

Avocate à la cour d'appel de Sfax

46 rue Habib Maazoun immeuble Mondiale 2ème étage n° 13 Sfax

Partie poursuivante : Centre financier aux entrepreneurs Tunisie, SA inscrite au RNE sous n°1383996/P sis 33 rue Italie 1000 Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Nesrine Karray, avocate à la cour d'appel, domicilié à son bureau sis 46 rue Habib Maazoun immeuble Mondiale 2ème étage n°13 Sfax.

Partie saisie : 1) Amina Makni, CIN 08866521, demeurant à la route Tunis km 3.5 zanket Hajjar Sfax.

2) Fathi Ben Romdan, CIN 01109025, demeurant à route Saltania km 5 cité Elhana, Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : La totalité du titre foncier n°138633 Sfax consiste en terrain rectangulaire de superficie 88m², sis à la route Saltania Km 4 cité Elhana 2 Sfax, du côté Est, Nord et Ouest logements des tiers et du côté Sud rue d'où son entrée, sur lequel bâtit un logement de deux étages : Rez-de-chaussée et étage. Le rez-de-chaussée est de superficie 71m² composé d'une entrée du côté Sud, escalier du 1er étage, cour, hall, 3 chambres, salle de bain, cuisine et cour au coin du côté Nord. Le 1er étage est de superficie 72m² composé d'un escalier, hall, 2 chambres, cuisine et salle de bain.

La mise à prix : Cinquante-sept mille huit cent soixante-dix dinars (57.870,000 d) après réduction de 40%.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 24/6/2024 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis à Rue Abou Kacem Chebbi, Sfax. Affaire N° 5813.

La visite de l'immeuble : Tous les jours de travail pendant les horaires administratifs.

2024X00643VEPA1

Vente aux enchères publiques

- Saisissant : Société «ATEM», société à responsabilité limitée, identifiant unique : W0433861.

- Saisi : Société «MODEMA», société à responsabilité limitée, identifiant inconnu, ayant son siège à la rue Pierre CURIE n°7 Tunis.

- Avocat poursuivant : Maître Malek El Omri Avocat près la cour de cassation 20, Rue Ibn Rachik Le Belvédère Tunis.

- L'Immeuble saisi : tout l'immeuble sis à l'angle des deux rues Carthage et karatchaï n°10 Le Bardo Tunis, objet du titre foncier n°123316 Tunis, d'une superficie totale de 437m².

- La mise à prix : (1.230.000, 000DT), outre les frais de poursuite et les frais d'expertise.

- Date et heure de l'adjudication et tribunal devant lequel elle aura lieu : l'adjudication aura lieu le mardi 18/6/2024 à partir de 9h du matin devant le tribunal de première instance de Tunis (1) sis au 45 Avenue bab bnet Tunis.

- conditions de visite de l'immeuble : Toute personne intéressée peut visiter l'immeuble toute la journée directement et sans conditions, et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Tunis.

- Remarques : Toute personne intéressée peut prendre communication du cahier des charges chez le greffier du tribunal de première instance de Tunis (1) ou bien au cabinet de l'avocat poursuivant. Les enchères sont portées par l'intermédiaire dm avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être munis dune autorisation préalable du gouverneur de Tunis.

2024401242VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Henda Ben Rejeb

Avocat prés la cour de cassation

Tél/Fax : 71 284 145

Tél / Mobile : 98426639

Partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, SA selon son représentant légal RC n°B142431996 son siège social à la Rue Hédi Nouira Tunis.

Partie poursuivie : Salem ben Attia sa CIN 03800122 élisant son domicile à l'Etude de Maître Olfa Dassi sis à la Rue Aboubakr el Bokri Résidence Luxor 2, 3ème étage bureau n°5-3 Tunis 1079 :

Avocat de la partie poursuivante : Maître Henda Ben Rejeb Avocate prés la cour de cassation son Etude sise au 20 Avenue des Etats-Unis d'Amérique Le Belvédère 1002 Tunis MF : 753244/F.

Description de l'immeuble saisi : La propriété dénommée El Baraka27 objet du Titre Foncier 18195 sidi bouzid c'est une terre agricole sa surface est de 15 ha 87 ares 79 ca sise à Douara à 800 mètres de l'école primaire Ezzouhour gouvernorat de Sidi Bouzid. La terre est en pente et est accessible par une piste elle est limitée au nord par la propriété de Salah et Mohamed Fahem et par la propriété des héritiers Mohamed Mallah au sud par la propriété de Mohamed ben Hsin Fahem et Mohamed ben Chaffari Fahem à l'ouest par un passage agricole et l'est par la propriété héritiers Ahmed ben Hsin Fahem. La propriété est complantée d'oliviers, de pistachiers, d'amandiers et d'aloès rouges et équipée de l'irrigation goutte à goutte, d'un puit profond et d'un collecteur d'eau construit et couvert de plastique mesurant 14 mètres 12 mètres et contient une maison de campagne inhabitée sa surface est de 48 m² comportant deux pièces une cuisine, WC et une loge gardien, tout ça selon le descriptif fait par les deux experts Mohamed Abidi et Abdejlil Massaoudi désignés par le tribunal de 1ère instance de Tunis.

Mise à prix : Après rabais de 40% la mise à prix est portée à Trois cent vingt sept mille deux cent soixante sept dinars (327.267,000 DT) outre 4327,212 Dinars les frais de poursuite déclarés à la 1ère audience et les frais complémentaires qui seront déclarés le jour de la prochaine audience.

La date des enchères et conditions de participation :

L'adjudication aura lieu le lundi dix sept juin deux mille vingt quatre (17/6/2024) à partir de 9 heures du matin à la Barre du Tribunal de première Instance de Sidi Bouzid.

La visite des lieux se fait tous les jours aux horaires administratifs et pour plus de renseignements prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal de Première Instance de Sidi Bouzid ou à l'Etude de l'Avocat poursuivant.

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'Avocat et après consignation du tiers de la mise prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire. Les étrangers doivent en plus être munis de l'autorisation préalable du gouverneur de la région.

2024401278VEPA1

Avis aux créanciers

Vente magasin et dépôt de matières de construction

Faillite société SOCOMAT - SARL

Sidi Saidane ENFIDHA 4030 Sousse BP 183

Identifiant unique : 453604 Q/A/M/000

En exécution de l'ordonnance du juge contrôleur du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 en date du 8/02/2024, le syndic de faillite compte vendre au plus offrant un magasin et 2 dépôts pour commerce des matériaux de construction sises à Sidi Saidane ENFIDHA d'une surface de 1577 m² après réduction du prix de 40% soit au prix 212.178,000 dt (terrain + construction).

Les offres sont à envoyer au syndic de faillite Mr. Naoufel Bouzgarrou 11 avenue Tahar Sfar 4000 Sousse au plus tard Mercredi 10/7/2024 accompagnés d'un chèque de garantie au nom du syndic de faillite portant le montant de 10% de la mise à prix tel et renseignements : 73.221.539 / 98.240.98.

2024S00648VEPA2

Clôture de la liquidation

Société «AMIN TEX»

Identifiant unique : 1527329F

Monsieur Mejed Khadraoui, le liquidateur de la société «AMIN TEX» inscrite au Registre National des Entreprises sous le numéro 1527329F, annonce que tous les travaux de liquidation ont été achevés et que les comptes inclus dans le rapport final et la décision de clôture de la liquidation de la société «AMIN TEX» ont été approuvés par Monsieur le juge commissaire du tribunal de première instance de Monastir.

2024S00653VEPA2

Vente d'un bâtiment situé à Ouled El Chamekh

STE AFATEL - SARL-

Avenue Farhat Hached Essouassi Mahdia

Identifiant unique : 25180D

En exécution de l'ordonnance n°2024/53 rendue du juge commissaire de la faillite du tribunal de première instance de Mahdia le 13 mai 2024, le syndic de faillite informe le public qu'il compte mettre en vente, au plus offrant un bâtiment objet du TF n°47266 Mahdia (Lot N°02) appartenant à Mr Faycal Said situé à la route essouassi ouled el chamekh et composé de :

- D'un terrain (1990 m²)

- Entrepôt pour huilerie (525 m²)

- Logement 1er étage (545 m²) en cours de construction

- Entrepôt (45 m²)

Mise à prix 605.475,000 DT les intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du syndic de

faillite dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse Tél 73.221.539, les offres sont acceptées au plus tard vendredi 28/6/2024.

2024S00664VEPA2

Appel d'offres dans le cadre de la faillite

De la société «LES MAGASINS YOSRA S.A.R.L»

Son capital : 1 610 000 DT

RC : B175541996

MF : 432520X/M/000

Adresse : 92 Rue 8600, Charguia 1 - 2035 Tunis

Conformément à la décision du Tribunal de Première Instance de Tunis rendue le 17 Janvier 2023, le syndic de faillite de la Société MAGASINS YOSRA, Madame Awatef MARZOUKI FITOURI lance un appel d'offres pour la vente des biens immobiliers appartenant à la dite société et la vente du fonds de commerce de l'immobilier exploité par cette dernière, qui se détaillent comme suit :

1- Les Biens immobiliers sis à Montplaisir, objet des titres fonciers n°63470 et 63472,

2- Les Biens immobiliers sis à Menzel Bourguiba, objet du titre foncier n°1586 «Bizerte»,

3- Les Biens immobiliers sis à Tabarka, objet du titre foncier n°1288 «Le Kef».

4- Fonds de commerce de l'immobilier situé à Lafayette, exploité par la société «MAGASINS YOSRA».

Tout intéressé est invité à retirer le cahier des charges, au titre de chaque bien immobilier individuellement, du bureau du syndic de faillite sis au 92 rue 8600, Charguia 1 - 2035 Tunis, contre le paiement de la somme de trois cents dinars
(300 DT).

Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée sous plis fermé et recommandé ou déposé directement au nom du syndic de faillite Madame Awatef Marzouki Fitouri avec la mention «appel d'offres à ne pas ouvrir» et ce au plus tard le 3 juin 2024.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler au numéro 71 771 212.

2024401257VEPA2

STE MASBAKA IND SA

Sarl au capital de : 240 000 Dinars

Siège social : Cité El Mouna Boumhel Hammam-Lif Ben Arous

IU : 0492808T

Faisant suite à un jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Ben Arous en date du 19/02/2024 sous le n°81252 dans l'Affaire n°06, le tribunal a décidé d'autoriser la STE MASBAKA IND SA, en la personne de son représentant légal, à poursuivre ses activités et d'approuver le programme de sauvetage préparé par le commissaire judiciaire, Mohamed Salah Bin Al-Kilani, en date du 29 janvier 2024, avec autorisation de vendre la partie vacante du bien faisant l'objet du tirage immobilier n°12560 Kairouan, selon ce qui suit les détails :

1- Déterminer la partie du bien Immobilier affectée à la vente, objet du dessin immobilier n°12560, Kairouan, et estimer sa valeur par des experts.

2- Obtention des certificats de libération partielle requis par la Société bancaire tunisienne et la Société d'extraction saoudienne pour finaliser la vente.

3- Réaliser les procédures de vente conformément à ce que la loi exige

4- Déposer le prix de vente sur un compte bancaire de la société objet du règlement et l'affecter au remboursement des dettes, puis obtenir les attestations de mainlevée de l'ensemble des biens.

5- Une fois les dettes payées, la société reprend l'exercice de ses activités et la conduite de ses affaires sous le contrôle de l'administrateur judiciaire, qui présente un rapport sur sa situation financière et économique.

El la nomination commissaire judiciaire, Mohamed Saleh Al-Kilani, pour suivre la mise en œuvre de ce programme sous la supervision de la juge commissaire, Mme Houda Al-Shabani, et autorisant l'inscription de cette décision au registre national des institutions demandant un règlement, en le publiant au Journal Officiel de la République Tunisienne à ses frais, et en informant le Comité de Suivi des Institutions Economiques.

2024401266VEPA2

Liquidation

En vertu de l'ordonnance sur requête n°45883 rendu par le tribunal de première instance de Tunis en date du 9/5/2024, il a été décidé la nomination de Mme Marwa Ayari comme liquidateur de la propriété commune entre Mostafa Farhat titulaire de la CIN n°00648763 et Asia Dakhlaoui titulaire de la CIN n°00647126 objet du titre foncier n°67554 Tunis ; qui est un appartement n°14 type B sise au 4ème étage immeuble n°2 complexe bardo centre. Les créanciers peuvent contacter le liquidateur précédemment nommé à son Cabinet sis au centre Dorra bloc A 1er étage bur 2 El Manar 3 Tunis, tél 92.122.520, et ce dans un délai d'un mois à partir de la date de parution de cet avis au JORT.

2024401268VEPA2

Liquidation

En vertu de l'ordonnance sur requête n°44285 rendu par le tribunal de première instance de Tunis en date du 15/4/2024, il a été décidé la nomination de Mme Marwa Ayari comme liquidateur de la propriété commune entre Lasaad Gharbi titulaire de la CIN n°00733149 et Malika Jlassi titulaire de la CIN n°02344095 objet du titre foncier n°160423. Les créanciers peuvent contacter le liquidateur précédemment nommé à son Cabinet sis au centre Dorra bloc A 1er étage bur 2 El Manar 3 Tunis, tel 92.122.520, et ce dans un délai d'un mois à partir de la date de parution de cet avis au JORT.

2024401269VEPA2

Remplacement de l'Administrateur Judiciaire

Société YAFA DE PROMOTION IMMOBILIERE

- SA- Au capital de : 1 436 040 D

Siège Social : Bureau N°20 Complexe les arcades Rue Slimen Manar 2 Tunis

Identifiant Unique : 0598369Z

Suivant la décision émanant de la chambre du conseil au tribunal de première instance de Tunis dans le dossier N° 932 relatif au redressement judiciaire de la Société YAFA DE PROMOTION IMMOBILIERE, il a été décidé le remplacement de l'administrateur judiciaire Madame Hanen HAMMAMI par L'expert Monsieur Ameur MANSOUR, domicilié au 53, rue Echam, 2éme Etage, App N° 6 - 1002 Tunis - Tél : 71 830 168 - Fax : 71 830 173.

2024401286VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE LA LUMIERE «NORA»

S.A au capital social de 300 000 D

Siège social : 30 Bis Rue Ali Ben Ghedahem, 2ème Etage - Tunis

Identifiant unique : 0513509C

Messieurs les actionnaires de la société de distribution de la lumière «NORA» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 20 juin 2024 à 11 H au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023;

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023;

- Examen et approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023;

- Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

- Fixation du montant des jetons de présence

- Quitus aux administrateurs ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2024T00484SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Relative à l'exercice 2023

SOCIETE GENERALE DU CUIR "SOGECUIR"

Société anonyme

Au capital de 71.240 Dinars

Siège social : 124, Rue Radhia Haddad - Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Générale du Cuir «SOGECUIR» sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle le samedi 29 Juin 2024 à 9H au Siège de la Société sis au 124, Rue Radhia Haddad à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023·

2) Rapports du Commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

3) Discussion et approbation du rapport du Conseil d'Administration du Bilan et des Comptes de résultats relatifs au même exercice.

4) Affectation des résultats relatifs au même exercice.

5) Quitus aux Administrateurs.

6) Désignation ou renouvellement du mandat d'un membre du Conseil d'Administration.

2024T00486SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2024

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

S.A, au capital de 30.000.000 D

Siège social : 45, Avenue Kheïreddine Pacha - 1080 - Tunis

R.N.E : N°0000080S

MF : 000080S/A/M/000

Matricule CNSS : 12803/96

Messieurs les actionnaires de l'ASTREE Compagnie d'Assurances et de Réassurances sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 21 juin 2024 à 10 heures, au siège social de la Compagnie, 45 Avenue Kheïreddine Pacha - Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2023

2. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2023

3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

4. Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales

5. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023

6. Affectation du résultat de l'exercice 2023

7. Nomination d'Administrateurs indépendants

8. Nomination d'un commissaire aux comptes

9. Approbation de la nomination d'un Administrateur représentant les actionnaires minoritaires

10. Fixation du montant des jetons de présence et de la rémunération des Comités réglementaires.

2024T00491SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SAIDA

Société anonyme non-résidente

Au capital de 1.200.000 dinars

Siège social : rue de l'Environnement Maatmeur Sahline Monastir 5012

MF : 433043 S

Messieurs les actionnaires sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le 28 Juin 2024 à 10 H au siège social pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de convocation;

2. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations de l'exercice 2023;

3. Lecture du rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023;

4. Examen et approbation des états financiers 2023;

5. Affectation des résultats;

6. Approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et à l'article 23 des statuts ;

7. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion;

8. Renouvellement du mandat des Administrateurs en vertu des dispositions de l'article 13 des statuts ;

9. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

10. Ratification de la nomination du Directeur Général

11. Questions diverses.

2024T00494SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE SAIDA

Société anonyme non-résidente

Au capital de 1.200.000 dinars

Siège social : rue de l'Environnement Maatmeur Sahline Monastir 5012

MF : 433043 S

Messieurs les actionnaires sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire le 28 Juin 2024 à 12 H au siège social pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de convocation :

2. Modification des statuts 15 et 17 de l'article 20 des statuts.

2024T00495SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Carthage Assistance & Services - CAS SA

Société anonyme

Au capital : 850 000 TND

Siège social : Immeuble Ezzemni, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

Identifiant Unique : 0349608J

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société Carthage Assistance & Services - CAS sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale Ordinaire qui aura lieu le 24 Juin 2024 à neuf heures, à l'immeuble Ezzemni, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des états financiers des exercices 2020, 2021 & 2022

2- Approbations des conventions règlementées relatives aux exercices 2020, 2021 & 2022 ;

3- Nomination des nouveaux membres du conseil d'administration

4- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

2024T00496SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Carthage Assistance & Services - CAS SA

Société anonyme

Au capital : 850 000 TND

Siège social : Immeuble Ezzemni, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

Identifiant Unique : 0349608J

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société Carthage Assistance & Services- CAS SA Sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 24 Juin 2024 à Onze heures, à l'immeuble Ezzemni, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des statuts mis à jour.

2024T00497SANB3

DAXSOM HOLDING

S.A au capital social 700.000DT

Siège social : Immeuble les chalets Montplaisir 1073 Tunis

MF : 1147041/B/A/M/000

Le Conseil d'administration réuni le 17 mai 2024 convoque l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 15 juin 2024 à 10h au siège social sis à Immeuble les chalets Montplaisir 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports d'activité de l'année 2023.

2. Lecture de rapport du commissaire aux comptes 2023.

3. Approbation des états financiers de 2023.

4. Affectation du résultat.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Approbation des conventions réglementées.

7. Questions diverses.

2024T00512SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LE MARABOUT

Société anonyme

Au capital de 2 790.000 dinars

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 - Sousse R.N.E : 0004724Z

M.F : 0004724 Z A M 000

Messieurs, Mesdames et Chers Actionnaires, Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 juin 2024 à 9 h 30 au siège social de la Société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

1) Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2023 établi par le conseil d'Administration;

2) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023 et approbation des états financiers de l'exercice 2023 ;

3) Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

4) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes concernant et approbation des conventions réglementées relevant des attributions de l'assemblée générale ordinaire;

5) Jetons de présence alloués aux membres du conseil (et rémunération des membres du comité permanent d'audit) ;

6) Quitus aux administrateurs et au président directeur général ;

7) Questions diverses;

8) Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2024S00649SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE «TOUR KHALEF»

S.A au capital de 1.000.000 DT

R.N.E : 004758 K

Siège social : Route Touristique 4039 Sousse

Le Conseil d'Administration de la Société Touristique Tour Khalef à Sousse réuni le 13 Mai 2024, invite les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 23 juin 2024 à Onze heures Trente (11H30) à l'hôtel Tour Khalef "à la salle de conférence" à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la procédure et du délai de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2023.

2. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2023 et quitus aux Administrateurs pour la gestion 2023.

3. Lecture des Rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des Etats financiers relatifs à l'exercice 2023.

4. Approbation des opérations et des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales.

5. Affectation des Résultats de l'exercice 2023.

6. Fixation des jetons de présence.

7. Approbation des émoluments du Président directeur Général.

8. Approbation d'un fond social et ses modalités de fonctionnement

9. Renouvellement partiel des mandats d'administrateurs.

10. Pouvoir de formalités juridiques.

2024S00658SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société Touristique Marhaba Beach

Messieurs les actionnaires de la Société Marhaba Beach sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 21 Juin 2024 à 8h30 du matin à l'hôtel Royal Salem sise à Sousse afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'Exercice 2023 :

2) Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'Exercice 2023 ;

3) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'Exercice 2023 :

4) Quitus aux Administrateurs :

5) Affectation du résultat de l'exercice 2023;

6) Renouvellement de mandats des administrateurs ;

7) Renouvellement mandat commissaire aux comptes;

8) Questions Diverses.

2024S00662SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MARHABA RESORTS HOLDING

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 dinars

RNE : 1793802T

Siège social : Route Touristique 4051 Sousse

Messieurs les actionnaires de la SHTB MARHABA sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 juin 2024 à partir de neuf heures au siège social de l'Hôtel Tour Khalaf à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2023.

2. Lecture du rapport général et rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2023.

4. Approbation des opérations et conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des Société commerciales.

5. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2023.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2023.

7. Pouvoir pour formalités.

2024S00665SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire "MARHABA"

Société anonyme

Au capital de 847.710 dinars

RNE : 004595J

Siège social : Route Touristique 4039 Sousse

Messieurs les actionnaires de la SHTB MARHABA sont convoqués â assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 23 Juin 2024 à partir de dix heures à la salle de conférence de l'Hôtel Tour Khalaf à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2023.

2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice 2023.

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels de l'exercice 2023.

4. Approbation des opérations et conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article

475 du code des sociétés commerciales.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2023.

6. Lecture du rapport de gestion du groupe MARHABA relatif à l'exercice 2023.

7. Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2023.

8. Approbation du rapport de gestion du groupe et des états financiers consolidés de l'exercice 2023.

9. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2023.

10. Fixation des rémunérations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2023.

11. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

12. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes de la SHTB MARHABA et du groupe MARHABA pour les exercices 2024-2025-2026.

13. Pouvoir pour formalités.

2024S00666SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire "MARHABA"

Société anonyme

Au capital de 847.710 dinars

RNE : 004595J

Siège social : Route Touristique 4039 Sousse

Messieurs les actionnaires de la SHTB MARHABA sont convoqués à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le dimanche 23 Juin 2024 à partir de onze heures à la salle de conférence de l'Hôtel Tour Khalaf à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification de l'article n°22 des statuts ;

2. Pouvoir pour formalités.

2024S00667SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CLINIQUE ESSALEM SO.PRE.M

SA au capital de 3 349 500D

Siège social : Place du Maghreb Arabe 4000 Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société de prestations Médicales "SO.PRE.M", sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 21 juin 2024 à 17 H au siège social de la société à la Clinique Essalem, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2023.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 20-23.

- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2024S00668SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SDT HADRUMET

SA au capital de 26.500.000 DT

Identifiant unique : 1335067L

Siège social : Hôtel Diar El Andalous Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la société de Développement Touristique HADRUMET sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire le jeudi 13 juin 2024 à 11H30 mn à l'hôtel Diar El Andalous, sis au Port El Kantaoui Hammam Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du mode et délai de convocation de l'Assemblée;

2. Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023 ;

3. Lecture du rapport des commissaires aux comptes se rapportant à l'exercice 2023 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2023;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Approbation des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

8. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2023 ;

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

10. Pouvoir pour accomplissement des formalités de publicité légale.

2024S00670SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STYM KURIAT PALACE

SA au capital de 20.005.000 DT

Identifiant unique : 1540985P

Siège social : Bd 14 janvier Hôtel Tour Khalaf Sousse

Messieurs les actionnaires de la société Touristique Yasmine de Monastir «STYM KURIAT PALACE» sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 13 juin 2024 à 12h à l'hôtel Diar El Andalous, sis au Port El Kantaoui Hammam Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du mode et délai de convocation de l'Assemblée;

2. Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023 ;

3. Lecture du rapport des commissaires aux comptes se rapportant à l'exercice 2023 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2023;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Approbation des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

8. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2023 ;

9. Renouvellement partiel des mandats des administrateurs;

10. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes;

11. Pouvoir pour accomplissement des formalités de publicité légale.

2024S00671SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société Tunisienne de Transit d'Agences et de Transports

(S T T A T)

S.A. au capital de 2.600.000 dinars

Siège social : Avenue Hédi Chaker Imm. Ennour Esc B 1er étage 3000 Sfax

Immatriculée au registre national des entreprises

Sous Identifiant unique : N°0004217J

Nous avons l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires au capital de la Société Tunisienne de Transit d'Agences et de Transports (STTAT) sus identifiée à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le mardi 25 juin 2024 à 10h du matin au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion se rapportant à l'exercice 2023;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2023;

3) Approbation du rapport de gestion se rapportant à l'exercice 2023;

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2023;

5) Affectation des résultats de l'exercice 2023;

6) Distribution de bénéfices à partir des résultats reportés;

7) Quitus aux membres du Conseil d'administration, au Président Directeur Général et au Directeur Général Adjoint;

8) Approbation des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

9) Allocation de jetons de présence aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2023;

10) Questions diverses;

11) Pouvoirs pour formalités légales.

2024X00621SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Industrielle de Grillage «SIG»

S.A. au capital de 3 201 000 Dinars

Route de Gabès km 2 - 3018 Sfax

Identifiant Unique : 0004085Q

CNSS : 32603-11

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle de Grillage sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Samedi 22 Juin 2024 à 17h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2023

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023

- Examen et Approbation des états financiers de l'exercice 2023

- Affectation des résultats de l'exercice 2023

- Lecture et approbation des conventions réglementées telles que prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023

- Nomination des membres du Conseil d'Administration

- Nomination du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2024, 2025 et 2026

- Questions Diverses.

Tous les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège administratif durant la période légale.

2024X00628SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Relative à l'exercice 2023

Qui se tiendra le jeudi 20 Juin 2024

Polyclinique Essalama Sfax

SA au capital de 6 102.500 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs, Place Bah Jebli - 3003 Sfax

Identifiant Unique : 0503855N

Les actionnaires de la société Polyclinique Essalama Sfax sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires qui aura lieu le jeudi 20 juin 2024 à 18H à la salle de réunion au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2023.

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2023.

3) Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2023.

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2023.

6) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par l'un ou les administrateurs, le Président du conseil et le directeur général.

7) Approbation des conventions réglementées conclues entre les membres du conseil et la société, prévues par l'article 200 du code de sociétés commerciales, et telles que mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

8) Approbation des dons et subventions octroyés et approbation des prêts accordés au personnel.

9) Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général.

10) Questions diverses.

11) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la société : le rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2023, les états financiers relatifs à l'exercice

clos le 31/12/2023, l'état de cautionnements, avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée générale ordinaire annuelle, les rapports du commissaire aux comptes et la liste des actionnaires.

Les actionnaires seront admis à assister à rassemblée sur simple présentation de leurs identités. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial revêtu de la signature légalisée du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2024X00647SANB3

Convocation

INDUSTRIE SERVICES & REALISATIONS «I S R» S.A

Capital social : 825 000 Dinars

Siège social : Route de Gabès km 2 cité El Mouallimin n°10 - 3003 Sfax

RNE : 0018104Y

Messieurs les actionnaires de la Société INDUSTRIE SERVICES & REALISATIONS «I S R» SA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 22 juin 2024 à dix heures, à l'immeuble Al Badr Rue du lac Mâlaren les Berges du lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire,

2. Lecture et approbation éventuelle du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2023,

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de gestion des exercices 2023,

4. Examen et approbation éventuelle des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2023,

5. Approbation des conventions spéciales rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023,

7. Quitus aux administrateurs,

8. Pouvoirs pour formalités.

2024X00651SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 20/6/2024

Mediterranean Institute of Technology

SA au capital de 5.550.000 Dinars

I.U : 1322426W

Siège social : Les jardins du Lac II, Les Berges du Lac

1053 - Tunis

Les actionnaires de la Société Anonyme dite Mediterranean Institute of Technology «MedTech» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 20/6/2024 à 10 h au siège de la Société sis aux Berges du Lac 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du Rapport de Gestion relatif à l'exercice 2023.

2. Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023.

3. Approbation des conventions réglementées prévue par les articles 200 et suivant et l'article 475 du CSC, au titre de l'exercice 2023.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023 et du rapport annuel de gestion.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

6. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2023.

7. Quitus aux Administrateurs, au Président du Conseil et au Directeur Générale au titre de l'exercice 2023.

8. Questions diverses.

9. Pouvoirs pour formalités.

2024401252SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Golf De Tunisie

S.A. au capital de 36.515.002,5 DT

GP1 - Barraket Sahel 8056

Identifiant Unique : 0014437A

Messieurs les Actionnaires de la Société Golf de Tunisie sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 19 juin 2024 à 9H30 à l'Hôtel NOVOTEL Lac 2, et ce, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration.

2/ Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

3/ Approbation des états financiers clos au 31 décembre 2023.

4/ Affectation du résultat de l'exercice 2023

5/ Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2023.

6/ Approbation des conventions réglementées.

7/ Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

8/ Questions diverses.

Les Actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'Assemblée ou se faire représenter par tout autre Actionnaire, moyennant un pouvoir.

2024401271SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SIP.SICAF

Société anonyme

Au capital de 3 000 000 Dinars

Immeuble Saadi Bloc EF 3ème étage B 12

IU : 496292E

Messieurs les Actionnaires de la "SIP-SICAF" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 juin 2024, à 11 heures à l'adresse suivante Immeuble Saadi Bloc AB 3ème étage B12 à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des états financiers de l'exercice 2022

2. Affectation du résultat

3. Désignation d'un commissaire aux comptes.

2024401279SANB3

DIVERS

Avis au public

Ordonnance sur requête :

Nomination d'un liquidateur sur l'héritage

Du défunt Tayeb Ben Hammouda Ben Alaya

En vertu de l'ordonnance sur requête n°92081 émanant du tribunal de première instance de Nabeul le 02/6/2023, il a été décidé la nomination du maître Taboubi Houda sise au 112 avenue 9 Avril 2ème étage bureau 5 Tunis en qualité de liquidateur sur l'héritage du défunt Tayeb Ben Hammouda Ben Alaya pour L'inventorier, l'administrer et la préparation d'un projet de division consensuelle.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication leurs dettes au liquidateur soit directement ou par lettre recommandée avec accusé de réception (pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien ce délai est augmenté de 30 jours).

2024R01324DIVD2

Avis

Fakher Hentati annonce qu'il possède un terrain d'une superficie de 397,62 m² contenant une maison sise entre route Tunis et Mehdia Km 2 Sfax son titre de propriété disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maymoun Karray dans un délai de 30 jours après ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2024X00623DIVD2

Perte

Mr LAIDE Ben Hamma Ben Youssef Mhamdi, annonce la perte d'un titre de propriété au tirage immobilier n°35283 situé à El Cebbalet - Ouled Asker - Sidi Bouzid, il veut extraire un deuxième exemplaire original.

Les oppositions se présentent à l'adresse de la propriété au cours de 30 jours de cette publication.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 17/5/2024.

2024X00624DIVD2

Avis

Mr Monji Rkik annonce avoir perdu son contrat de propriété de son immeuble de superficie 100 m² située à route de Eddeiir Km 6 Sfax ; Il veut ainsi extraire un deuxième exemplaire de son acte original de cette propriété, et quiconque qui a une réclamation qu'il la présente au notaire Mr Ilyès Karray à la rue des Notaires à la médina de Sfax dans un délai de trente jours.

2024X00629DIVD2

Avis

Mr Aydi Mohamed annonce qu'il possède un terrain sis à la route Alayn km 5 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de cet acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Agrebi Souad à Sfax dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2024X00634DIVD2

Avis

Madame Laila Ellouze et ses deux fils Hechmi et Mohamed fils de Abdelmajid Jarraya Annoncent qu'ils possèdent un terrain d'une superficie 2903 m² sis à la route de Ain km 10 Sfax.

Ils ont égaré leurs titre de propriété et ils désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale Tout contestant devra s'adresser au notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2024X00637DIVD2

Avis

Madame Rakia Bent Mahmoud Makki Annonce qu'elle possède un Appartement constitué de deux chambres et une cuisine et une chambre à Vaisselle sis à rue Kaled ben Elwalid Sfax

Elle a égaré son titre de propriété et elle désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale. Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2024X00638DIVD2

Avis

Monsieur Salem Ben Habib Kanoun Annonce qu'il possède la moitié indivise d'un Terrain de superficie de 420m² avec construction sis à route sidi abid km 3 Sfax, il a égaré son titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2024X00639DIVD2

Avis

Mer Fathi Mssedi annonce que son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 1105 m² situé à route el Ain km 6.5 Sfax provenant du partage le 14 février 1996 dressé par les notaires Mohssen Kammoun et son accesseur a disparu et veut extraire un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Walid Masmoudi dans un délai de 30 jours à partir de la parution.

2024X00642DIVD2

Avis

Moncef Bougacha déclare qu'il a perdu son titre de propriété d'un terrain de 4415 m² situé à Sfax route de Teniour K 7 provenant par acte de partage du 18/9/1974 enregistré le 14/05/1977 n°203 par les deux notaires Ahmed Jamoussi et Mahmoud meziou il veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une opposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 j. Tél : 24234308.

2024X00644DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

SOCIETE TUNIFRIES SA au capital de 22.520.000DT

Matricule fiscal : 1583938 R

Texte publié au JORT le 29/3/2023, n°39, page 752.

Vrai :

Suivant procès-verbal de l'AGE du 19/10/2022, enregistré à la recette des finances Bir Mchergua le 22 novembre 2022 sous le n°22800319, quittance n°3749.

Déclaration de souscription et de versement enregistrée à la recette des finances Bir Mchergua le 22 novembre 2022 sous le n°22800318, quittance n°3748.

Faux :

Suivant procès-verbal de l'AGE du 19/10/2022, enregistré à la recette des finances Bir Mchergua le 02 novembre 2022 sous le n°22700267 quittance n°2941.

Déclaration de souscription et de versement enregistrée à la recette des finances Bir Mchergua le 02 novembre 2022 sous le n°22700267, quittance n°2941.

2024401272RECZ9